



## Inauguration du 24 septembre 2010

### Rappel du contexte du projet de production collective et citoyenne d'électricité photovoltaïque et de la création de cette coopérative

**2007 : Ce fut le début d'une réflexion sur les énergies renouvelables dans le cadre des actions menées par le Civam du Vidourle et le CIVAM Gard (centre initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)**

Orientation vers 2 projets :

- Groupement d'achat d'installations photovoltaïques individuelles
- Projet d'une coopérative citoyenne de production. Plusieurs raisons :
  - Tout le monde n'ayant pas un toit et/ou des moyens financiers suffisants. Donc il s'agit de permettre à chacun de produire de l'électricité solaire à hauteur de ses moyens par l'achat de parts d'un montant de 100 euros.
  - Favoriser l'investissement local où chaque citoyen sera acteur dans les énergies renouvelables.
  - Faire la promotion des énergies renouvelables et les économies d'énergies.

### **2008 : recherche, approfondissement, réflexion**

- Recherche toit : Nous avons tout de suite pensé à l'alimentation Biologique qui appartient à « Autrement bio », 100 m<sup>2</sup>
- Pour les statuts : Nous avons fait le choix d'une SAS (société par actions simplifiées) Coopérative pour permettre une certaine souplesse dans l'élaboration des statuts et un fonctionnement démocratique 1 homme/1voix. La gestion étant assurée par un collège de gestion avec 9 membres élus.
- Démarches : financement, procédures administratives, demande de devis, en liaisons avec le groupe ayant un projet similaire ex : Soleil Citoyen d'Aspach le Bas (Alsace) qui inaugure son installation demain.
- Présentation du projet aux organismes institutionnels et financeurs potentiels : Conseil Régional, Conseil Général du Gard, Com. des Com. Pays de Sommières ADEME, CAUE 30 (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) Espace Info Energie
- Réalisation d'une étude de faisabilité financée par le Conseil Régional L-R pour vérifier la pertinence de la faisabilité technique et économique du projet
- La réalisation d'un dépliant présentant le projet pour évaluer le potentiel de prises de parts au capital social.
- Parallèlement durant plusieurs mois, nous avons organisé des réunions publiques dans les villages pour sensibiliser les habitants au projet (Aubais, Calvisson, Lèques,...)

## **2009 : Début de la concrétisation. Poursuite des démarches administratives, appel d'offre et examen des devis.**

AG constitutive au 26/09/09 de la SAS avec X sociétaires pour un capital social de X.

- Les statuts sont votés.
- Il est décidé qu'une partie des bénéfices sera distribuée aux coopérateurs (environ 4% du montant de leurs parts) et le reste servira à la promotion des énergies renouvelables et au financement d'autres projets.
- Choix d'un installateur et de la puissance installée.
- Signature du contrat avec EDF : rachat de l'électricité totale produite à 0,60 c

## **2010 : Réalisation et début de fonctionnement**

- La réalisation prend du retard : Après expertise, le toit n'est plus aux normes actuelles, la recherche d'une solution technique et financière.
- Et enfin au printemps les travaux démarrent par le renforcement de la charpente, puis par le changement de la couverture.
- En juin, l'installation commence à fonctionner. Elle est raccordée au réseau le 11 juin.

Aujourd'hui la coopérative compte 67 sociétaires, pour un capital de 47000 euros !!!!!!!!!!!!!

Pour en conclure nous remercions tous les sociétaires d'avoir participé au démarrage de cette action et à la confiance qu'ils nous ont apporté, les membres du collège de gestion qui pour certains en dehors des interminables soirées de réflexions ont remonté les manches pour « mettre la main à la pâte », et surtout un merci tout particulier pour l'animateur de la Fédération départementale des CIVAM du GARD (Antoine Carlin) pour la bonne maîtrise et la bonne conduite des opérations pour que cette aventure soit un succès.